

# Certificat Normes Comptables MCH2 & IPSAS

Formation

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
333861						CHF 3'000

## DÉFINITION

En 2008, un nouveau modèle comptable pour les cantons et les communes a été créé par le groupe d'étude pour les finances cantonales. Il s'agit du Modèle Comptable Harmonisé de génération 2, appelé MCH2. Ce dernier est basé sur l'ancien modèle comptable de génération 1 (MCH1), appliqué depuis les années 80. Il est également basé sur les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), mais de manière incomplète.

Le nouveau modèle comptable est accompagné de 20 recommandations et de la Loi Modèle des Finances pour les cantons et communes. Ces deux éléments doivent obligatoirement être appliqués et respectés par les collectivités publiques pour être en conformité avec le nouveau plan de comptes MCH2. Les collectivités publiques doivent non seulement changer leur plan comptable actuel, mais également adapter leurs méthodes comptables.

Afin de les aider dans le passage de l'ancien plan comptable au nouveau, l'ifage propose un programme de formations uniforme, complet et axé sur l'analyse des principales recommandations de MCH2 en les mettant en lien avec les normes comptables internationales pour le secteur public, les IPSAS.

## PRÉREQUIS

- Avoir le niveau de comptable ou d'aide-comptable en administration publique, complété par une expérience d'au moins 2 ans dans un service financier ou un service ayant un lien avec la gestion des opérations comptables.
- Avoir terminé la scolarité obligatoire
- Travailler ou avoir travaillé dans le secteur public
- Travailler dans le secteur privé avec un objectif de réorientation vers le secteur public
- Etre motivé

## PUBLIC

La formation s'adresse aux:

- personnes occupant une fonction au sein d'une collectivité publique et ayant un lien direct ou indirect avec la gestion des opérations comptables ou budgétaires ou toute autre personne souhaitant approfondir ses compétences en comptabilité publique et en MCH2
- personnes désirant se réorienter dans le secteur public ou faire évoluer leur carrière.
- fiduciaires auditant les comptes publics

## OBJECTIFS

Les modules de formation permettent aux participants de :

- Renforcer leurs compétences dans la maîtrise des techniques comptables du secteur public, ce de manière complète et approfondie.
- Mettre en pratique de manière pragmatique et efficace les principales normes comptables recommandées par MCH2 (en lien avec les normes IPSAS).
- Faire valider leurs expériences professionnelles dans la pratique des normes comptables publiques.

## CONTENU

Compréhension et maîtrise des principales normes comptables MCH2 (recommandations) + lien avec les normes IPSAS : 13 jours

- Norme no. 2 : Principes de présentation régulière des comptes : 0.5 jour
- Norme no. 5 : Actifs et passifs de régularisation : 2 jours
- Norme no. 6 : Réévaluations : 2 jours
- Norme no. 7 : Recettes fiscales : 1 jour
- Norme no. 8 : Financements spéciaux et préfinancements : 1 jour
- Norme no. 9 : Provisions et engagements conditionnels : 1.5 jour

- Norme no. 12 : Comptabilisation des immobilisations : 2 jours
- Norme no. 16 : Annexes aux comptes annuels : 3 jours

## MÉTHODE

Toutes nos formations font le lien entre la théorie ciblée et l'opérationnel (pratique opérationnelle), ce qui favorise l'apprentissage des participants via l'appropriation et l'assimilation des thèmes abordés, ce de manière rapide et en profondeur. L'axe de l'apprentissage du savoir est donc privilégié. Les participants sont ainsi mis en avant dans le processus de toute formation.

Durant la formation, des exemples concrets seront présentés, des problématiques réelles pourront être traitées et débattues en cours à travers les travaux pratiques en groupe. En outre, chaque formation est conçue et structurée de sorte que, quel que soit le formateur, la substance et la trame demeurent identiques. Les supports de cours sont adaptés régulièrement en fonction des changements d'activités et/ou de législations et réglementations en vigueur. Cette méthodologie permet aussi d'assurer une cohérence entre les différentes formations. Elle a l'avantage de délivrer la même information de même niveau qualitatif à tous les participants et dans le temps.

## MATÉRIEL

Les participants recevront avant le début de formation les slides de présentation qui leur permettront de suivre la formation de manière plus efficace.

## INTERVENANTS

L'équipe de formateurs est composée d'experts professionnels actifs dans le domaine de gestion financière et administrative, d'audit des comptes publics et de gestion des risques.

Ils sont issus des secteurs public et privé et ont une position de spécialiste dans leur entité ou entreprise. Exemples :

- Cour des Comptes du canton et Etat de Genève
- Ville de Genève
- Les SIG
- Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
- Cabinet d'audit Ernst & Young
- Ville de Carouge
- etc.

## CONTACT

E : [laura.stierli@ifage.ch](mailto:laura.stierli@ifage.ch)

T : +41 (0)22 807 3032